

Le 17 février 2021.

Vu l'arrêté du Gouvernement Wallon de pouvoirs spéciaux n°30, organisant la tenue des réunions des organes communaux et provinciaux, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil Communal qui aura lieu le **jeudi 25 février 2021** à **20h00** en la salle de la Liberté.

## **ORDRE DU JOUR**

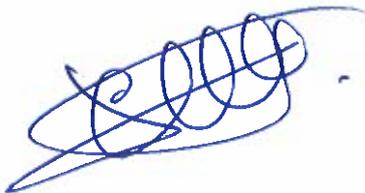
### **Séance publique**

01. Démission d'un Conseiller communal du groupe IC – Prise de connaissance;
02. Procès verbal de la séance du Conseil communal du 20/01/2021 ;
03. Achat, renouvellement de concessions, de cellules de columbarium de plaquettes commémoratives – Approbation ;
04. Finances communales – Taxe pour les exercices 2021-2025 sur les inhumations, dispersions des cendres et mises en columbarium – Approbation ;
05. Désignation d'un Conseiller communal en remplacement du titulaire démissionnaire dans l'exercice de ses mandats dérivés ;
06. CPAS - Remplacement d'un membre du comité particulier de négociation syndicale et du comité de concertation Commune-CPAS – information ;
07. Personnel communal - Recrutement d'un(e) agent A1 ;
08. Personnel communal - Recrutement d'un(e) agent D9 ;
09. Environnement - Actions de prévention - Mandat à Intradel ;
10. Fabrique d'Eglise de Boëlhe – Compte 2020 – Approbation ;
11. Fabrique d'Eglise de Darion – Budget 2021 - Approbation ;
12. Schéma provincial du développement territorial - Adhésion.

### **Séance à huis clos**

01. Personnel enseignant - ratification de désignations.

La Directrice générale ,



Par le Collège,



Le Bourgmestre,

